FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-466 DU 30 OCTOBRE 2002

Portant nomination des commissaires de police aux grades supérieurs au titre de l'année 2000.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Loi n°90-015 du 18 juin 1990 abrogeant l'ordonnance n°77-014 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin;

Vu la Loi n°93-010 du 20 août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale ;

Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;

Vu le Décret n°2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret n°2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié;

Vu le Décret n°59-222 du 15 décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des administrations et établissements publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;

Vu le Décret 97-176 du 21 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;

Vu le Décret n°90-186 du 20 août 1990 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Police Nationale;

Vu le Décret 97-622 du 30 décembre 1997 portant Statuts Particuliers des corps des Personnels de la Police Nationale :

Vu le Décret n°2002-395 du 06 septembre 2002 portant identification des autorités investies du pouvoir de nomination et de promotion des fonctionnaires de Police dans leurs différents grades :

Vu le Décret 99-410 du 26 août 1999 portant nomination des Commissaires de Police aux grades supérieurs au titre des années 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998 :

Vu le Décret n°2002-465 du 30 octobre 2002 portant inscription des Commissaires de Police aux grades supérieurs au titre de l'année 2000 ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 octobre 2002 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommés aux grades supérieurs, au titre de l'année 2000 à compter des dates ci-après, les Commissaires de Police dont les noms suivent :

I- POUR LE GRADE DE CONTROLEUR GENERAL DE POLICE

1- A Compter du 1er Janvier 2000

1- ALE Ibraïma Abassi

2- A Compter du 1er Avril 2000

1- AGBIDINOUKOUN Bienvenu

3- A Compter du 1er Juillet 2000

1- AZONHOUME Tchokponhoué Antoine

II- POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE POLICE

1- A Compter du 1er Janvier 2000

1- TOUPE Benoit
2- TCHEKOUNNOU Doulèmè André

Article 2 : L'incidence financière découlant des avancements ci-dessus constatés sera payée conformément aux conditions définies par les lois de finances en vigueur.

Article 3 : Le Ministre des l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent Décret qui sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 octobre 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,

Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de la Décentralisation

Daniel TAWEMA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MJLDH 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESEP 3 UNIPAR FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1

2- A Compter du 1er Avril 2000

1- GOHOUNGO H. Martin
2- d'ALMEIDA Anatole

3- A Compter du 1er Juillet 2000

1- KAYOSSI Joseph
2- HOUENOU Agnès née ALAPINI

III- POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE PRINCIPAL DE POLICE

1- A Compter du 1er Janvier 2000

1- ADANZOUNON Clovis

2- A Compter du 1er Avril 2000

1- MAMA Issiaka Larrisse

3- A Compter du 1er Juillet 2000

1- KITCHA Togbédji Prosper

4- A Compter du 1er Octobre 2000

1- HOUNSOUKE Michel
2- DJIBRIL Tahiri

IV- POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE DE POLICE DE 1ère CLASSE

1- A Compter du 1er Janvier 2000

1- NAMA N'kia Bernard
2- M'PO Jean N'kiabola

2- A Compter du 1er Avril 2000

1- FOUSSENI Athanase
2- TOKPLONOU Eusèbe